



GRAFFIT'NET

EFFACE GRAFFITIS SUR LES SURFACES SENSIBLES

WP329



GRAFFIT'NET élimine les peintures et les encres utilisées pour les graffitis. Soluble dans l'eau, il se rince facilement. Le pouvoir solvant contrôlé du GRAFFIT'NET lui permet d'être efficace sans être agressif sur les matériaux sensibles aux décapants classiques tels que : matières plastiques, polycarbonates, acryliques stratifiées, ninyliques... Il est utilisable sur tous les supports du bâtiment : pierres, bétons, ciments, bois, parpaings, briques... Des essais préalables dilués ou concentrés sont nécessaires sur les différents supports à traiter.

MODE D'EMPLOI

GRAFFIT'NET s'utilise par pulvérisation sur les surfaces à nettoyer. Après un court temps d'action, essuyer avec un chiffon et si nécessaire rincer à l'eau. En cas de doute sur la résistance du support (qui dépend de sa nature) GRAFFIT'NET peut être dilué jusqu'à 50% avec de l'eau. Son activité sera réduite, mais le support protégé. GRAFFIT'NET peut être utilisé pur ou dilué pour éliminer les graffitis sur les carrosseries de voitures. Pulvériser le produit, laisser agir quelques secondes puis essuyer avec un chiffon.

UTILISATION

Pour l'élimination des graffitis, encres, certains types de colles, d'adhésifs sur différents supports. GRAFFIT'NET peut être utilisé dans les municipalités, établissements scolaires, pour les flottes de transporteurs, autocars, voitures... 1L pour traiter environ 3 à 4m².

DONNÉES PHYSICO CHIMIQUES

- | | |
|----------------------------|---|
| - Aspect : Liquide limpide | - Tension superficielle (dyn/cm ²) : 27 |
| - Odeur : Cétonée | - Solubilité dans l'eau : totale |
| - Couleur : Incolore | - Biodégradation : >90% |
| - Point éclair : 25/30 | - IKB : 78 |
| - Densité : 0.87 +/- 0.01 | - Taux d'évaporation : 20 |

COMPOSITION

Combinaison de solvants organiques et oxygénés.

CONDITIONNEMENT



WIP'N PRO

4 Rue de la Capelle - Z.I. de l'Inquétie
62280 Saint-Martin-Boulogne

Marque de Distributeur 

34 Rue Pierre Martin - Z.I. de l'Inquétie
62280 Saint-Martin-Boulogne